

psalmiste : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum !*

« Nous allons donc délibérer, puisque vous l'avez voulu, Très Saint Père, et, au milieu de nos discussions fraternelles, dans le choc des idées variées qui seront émises, nous aurons toujours les regards tournés vers l'auguste et l'infaillible gardien de la vérité. Nous exprimerons nos idées personnelles, mais en les sacrifiant d'avance à la sentence de Pierre, qui sera pour nous un commandement divin.

LE DOCUMENT PONTIFICAL

« L'ordre de nos travaux place en première ligne l'étude du document pontifical, vrai monument de la sagesse divine et humaine tout ensemble, qui juge, condamne la loi de Séparation. Déjà dans toutes les chaires des églises de France, a été lu ce solennel exposé qui qualifie doctrinalement une loi impie et condamne irrévocablement des attentats prétendus légaux ; déjà la voix des évêques s'est fait entendre sur tous les points de notre pays, dans un concert respectueux d'éloges et de remerciements pour acclamer comme il convenait une doctrine à la fois si ferme et si sûre. Mais ici nous sommes l'épiscopat, nous parlons en corps, et nos voix s'élèvent dans la plus harmonieuse unanimité pour proclamer le même sentiment avec plus de force, avec des énergies accumulées, le respect et l'amour que nous professons isolément pour le vicaire de Jésus-Christ, notre bien-aimé pontife et père Pie X.

« Merci, Très Saint Père, de cette parole qui retentit, grave, solennelle, puissante, sur un terrain qui n'était pas le leur ; merci à Votre Sainteté d'avoir signalé les erreurs, caractérisé les inconvenances, condamné les injustices et suspendu jusqu'à ce qu'elle la prohibe peut-être l'application de la fameuse loi. Il y a, dans la langue des encycliques, des formules plus solennelles, des paroles plus graves, d'où sort une sentence délibérément portée ou un anathème discrètement indiqué ; c'est comme le résumé de toute la pensée du Pontife qui écrit. Ces formules ont été longuement méditées ; elles ont été soumises à l'examen le plus rigoureux et déposées sur l'autel de la prière avant d'être livrées au peuple chrétien comme l'expression calme et forte de la vérité et de la justice.